

## Parcours d'Information, d'Orientation et de découvertes du Monde Economique et Professionnel

**Rappel** : A partir de la rentrée 2014 (2013 en métropole), le PDMF (parcours de découverte des métiers et des formations) est remplacé par le PIODMEP. Celui-ci permettra aux élèves « d'élaborer progressivement un projet personnel, fondé sur une connaissance du monde économique et professionnel, ainsi que des voies de formation et des métiers. Source : [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

Il repose sur la cohérence d'actions organisées par les membres de l'éducation éducative, enseignants, professeur documentaliste, COP, coordonnées par le PP.

### Organisation du PIODMEP au Collège de Tuband :

**Ce parcours de découverte peut être organisé au CDI par la documentaliste en partenariat avec le professeur principal de chaque classe de 5e, 4e et 3<sup>e</sup>, si possible sur une heure de vie de classe.**

**Les objectifs** sont de faire connaître les principales ressources utiles pour l'orientation, les outils de recherches (logiciels) et leur bonne utilisation, les métiers et les formations, et plus généralement de faciliter l'autonomie de l'élève dans la recherche d'information pour son orientation.

Il se déclinerait en trois étapes :

➤ 5<sup>ème</sup> : Etape de découverte des secteurs d'activités et des métiers :

*Les élèves de 5eme apprennent à connaître les grandes caractéristiques des métiers, les différents secteurs d'activités, à découvrir leurs centres d'intérêt personnels et à imaginer leur futur. **Kiosque ONISEP***

➤ 4<sup>ème</sup> : Etape de découverte des voies de formation, et de sensibilisation à la poursuite des études.

*Les élèves se préparent aux choix qu'ils auront à faire en 3eme. Rechercher, sélection, analyser l'information utile à chacun et développer leur sens critique et leur capacité de questionnement. **Quizz métiers et Constitution d'une fiche-métier***

➤ 3<sup>ème</sup> : Etape de projet : préparer l'après 3<sup>ème</sup> : choisir entre la voie générale, la voie technologique, la voie professionnelle :

*C'est la préparation de l'après-3eme par les futurs lycéens. Les élèves doivent pour cela connaître tous les points d'entrée vers les ressources documentaires utiles pour leur projet d'orientation **Utiliser le logiciel documentaire PMB et le logiciel d'orientation GPO5. Fiche formation-métier-bibliographie***

**Les travaux effectués pendant les séances nous permettent de valider un certain nombre d'items du socle commun** correspondant aux compétences IV : « maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication » et VII : « autonomie et initiative ».